

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Plurielle 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**► Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à transmettre, pour vos projets de dons, toutes les informations nécessaires à la gestion de votre don, conformément à la loi n° 2003-775 du 30 septembre 2003 relative à la transparence financière de la vie publique. Les informations que vous nous communiquez dans vos formulaires sont traitées par la Fondation du patrimoine conformément à la réglementation en vigueur en matière de traitement des données à caractère personnel. Conformément à la réglementation en vigueur, nous vous informons que vos données personnelles sont collectées, traitées et diffusées dans le cadre de nos activités de collecte, de gestion et de suivi des dons. Vous pouvez exercer vos droits de confidentialité de vos données, ou droit de retirer un consentement préalablement donné ou, pour des motifs légitimes de vous opposer, par exemple, au traitement de vos données, ou encore à un comarçage. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail ou téléphone à la Fondation du patrimoine ou la Fondation du patrimoine - Département Occitanie. Pour de plus amples informations, consultez notre Politique de confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Si vous ne pouvez pas effectuer directement vos dons, contactez-nous par mail ou téléphone. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Pour plus d'informations, consultez notre site internet [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org) ou contactez-nous par téléphone au 01 40 00 00 00.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée  
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France

34000 Montpellier

09 63 57 44 06

[occitanie@fondation-patrimoine.org](mailto:occitanie@fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    



### COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

26 rue de Castres

34610 Saint-Gervais-sur-Mare

04 67 23 60 65

[contact@stgervaisurmare.fr](mailto:contact@stgervaisurmare.fr)

<https://stgervaisurmare.fr/>

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

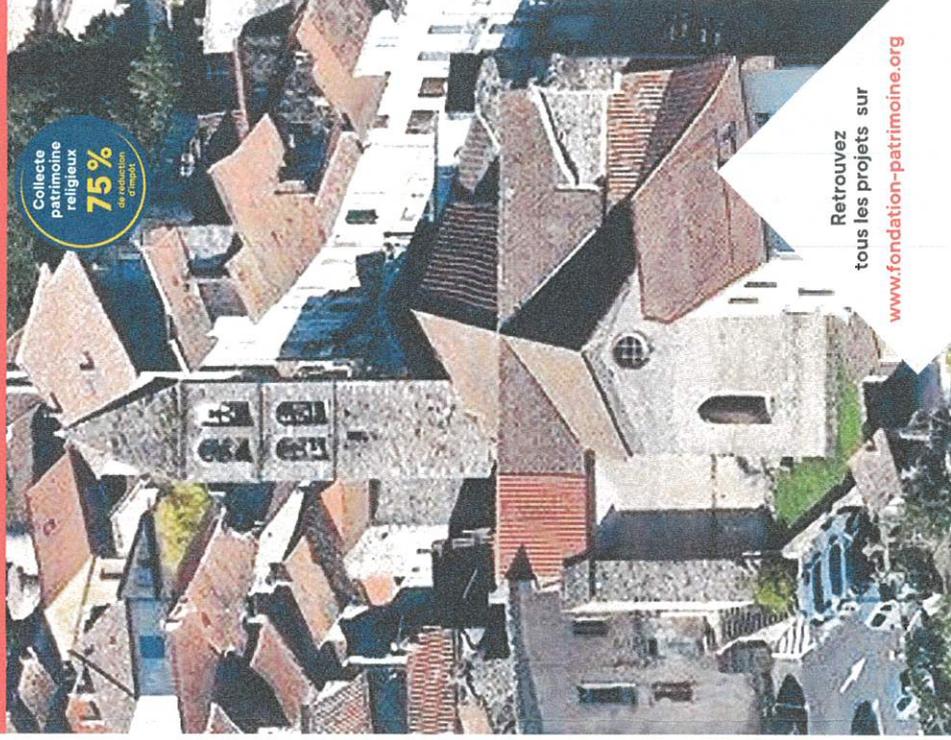
► Je donne !

Pour la  
restauration de

## L'église Saint-Gervais -Saint-Protais

34610 Saint-Gervais-sur-Mare

Collecte  
patrimoine  
religieux  
**75%**  
de réduction  
de l'impôt



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : Fondation du patrimoine - Document genre patrimoine - Document genre patrimoine - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Aidez-nous en faisant un don !

### ◆ LE PROJET

L'église de Saint-Gervais, véritable symbole identitaire du village, est située dans le centre du vieux bourg. Sa toiture actuelle datant de 1930 est en très mauvais état : des infiltrations d'eau menacent les structures anciennes. Récemment, un affaissement important a nécessité une réparation d'urgence qui fut coûteuse pour la petite commune. Ainsi, le projet porte sur la réfection totale de la toiture (charpente, couverture en ardoise et zinguerie).

Par ailleurs, l'ouverture de ce chantier sera l'occasion d'entreprendre la restauration du tableau intitulé « La remise du Rosaire à saint Scolastique et saint Dominique ». Celui-ci a subi un dégât des eaux qui a complètement détérioré la partie basse de la toile et du cadre. Déchirée en son centre, la toile a été grossièrement réparée et doit donc être restaurée.

### ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La paroissiale Saint-Gervais-Saint-Protas est située au centre de l'enceinte du bourg médiéval, au pied de l'ancien château seigneurial. L'existence de l'église est antérieure à 966 et, la construction romane s'est prolongée jusqu'au XIIIe siècle. Dominant le village, le

clocher a été commandé par Guy de Boussegues, moine de Villemagne et prieur de Saint-Gervais, en 1288.

L'édifice a été incendié lors des guerres de Religion. Conservant tout de même les murs médiévaux, les élévations ont été reprises à partir du XVIIe siècle. Puis, un agrandissement de l'église a été opéré vers 1860, lui conférant sa silhouette actuelle.

Aujourd'hui, l'église est composée d'une nef unique voûtée en berceau brisé aboutissant sur un chœur à chevet plat voûté en berceau plein cintre. Elle abrite de nombreux décors tels que les peintures murales de la voûte, réalisées par Jacques Pauthé (1809-1889), et le décor flamboyant de la chapelle funéraire de Pierre dit Tristan Guilhem II (grand sénéchal de France).

Une fois restaurée, elle sera utilisée pour le culte catholique et, avec l'autorisation du clergé, pour des événements musicaux. En effet, la paroissiale est également le siège d'une classe d'orgue depuis 2018.

Montant des travaux	600 000 €
Objectif de collecte	150 000 €
Début des travaux	4e trimestre 2022

Credit photos : Fondation du patrimoine



## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Gervais -Saint-Protas

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substantiels à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/43896](http://www.fondation-patrimoine.org/43896)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'église Saint-Gervais -Saint-Protas

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

#### Exemples de dons

Cout réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Cout réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €

Reduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.

Reduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

#### Cout réel après réduction de l'impôt sur les sociétés

32 €	60 €	100 €	200 €
------	------	-------	-------

Reduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre